
Mémoire Professionnel de Master 2 PCN

Les étudiants en Master 2 Pro PCN doivent réaliser un mémoire professionnel lors de leur deuxième année de Master, voici ci-dessous les consignes pour bien débiter l'élaboration du mémoire.

Encadrement du mémoire

Le mémoire est encadré par deux personnes :

- le neuropsychologue qui encadre l'étudiant sur son lieu de stage,
- un enseignant chercheur (EC) de l'équipe pédagogique du Master PCN. En début d'année, les étudiants contactent l'EC de son choix afin de lui proposer d'encadrer son travail. Il peut être intéressant de changer d'EC entre le TER de M1 et le mémoire pro de M2, mais cela n'est pas une obligation

Contenu/organisation du mémoire

Objectif général :

- (1) **dégager une problématique** liée à une situation rencontrée sur le lieu de stage (par exemple, problématique de la rééducation chez des patients présentant des troubles comportementaux sévères),
- (2) **effectuer une recherche bibliographique** de ce qui existe sur le sujet et produire
- (3) **réaliser une analyse à 3 niveaux** : posture professionnelle (posture/analyse professionnelle), analyse du terrain (comment cela est géré en sein de la structure) et recherche bibliographique (comment cette problématique est traitée d'un point de vue des connaissances scientifiques)

Le plan du mémoire suivra globalement cette structure :

- (i) **Description de la structure** de votre stage : description rapide, pose le cadre
- (ii) **Problématique** : analyse de la situation, questionnement en lien avec le terrain
- (iii) **Partie théorique** : recherche bibliographique ayant pour but d'analyser l'existant, l'état de l'art sur la question
- (iv) **Synthèse** : discussion intégrant 3 niveaux : votre posture professionnelle, l'analyse de terrain de votre stage et l'analyse de la littérature
- (v) **Conclusion**

Ces éléments seront revus et affinés lors des supervisions.

Les étudiants peuvent *réaliser leur mémoire soit sur leur stage du S1, soit sur leur stage du S2*. Il est préférable d'éviter les thèmes de mémoire regroupant les deux lieux de stage (problème de cohérence), ou les thèmes peu consistants (e.g., validation d'un test dans une structure locale).

- Si l'étudiant.e veut réaliser son mémoire sur son stage du S1

Les étudiants peuvent être rapidement sur leur lieu de stage et appréhender certaines problématiques de terrain, cependant ils n'ont pas toujours le recul suffisant à ce moment de l'année pour formuler des problématiques pertinentes. Les séances de supervision et les échanges avec l'EC qui encadre le mémoire et le neuropsychologue qui encadre le stage vont permettre d'affiner la problématique.

- Si l'étudiant.e veut réaliser son mémoire sur son stage du S2

Les étudiants doivent réfléchir à une problématique alors qu'ils ne sont pas encore en stage, idéalement la problématique émergeant d'une analyse de terrain. Il est proposé alors que l'étudiant se focalise sur une problématique plus large, voir plus théorique (e.g., critère diagnostique de telle pathologie) mais en lien avec son lieu de stage et c'est seulement lorsqu'il commencera son stage qu'il pourra resserrer sa problématique au plus près des enjeux de terrain.

Il est rappelé que *le mémoire pro n'est pas un lieu d'expérimentation*, des vignettes cliniques peuvent être utilisées si elles sont utiles à la démonstration.

Evaluation/Soutenance du mémoire

L'évaluation se fait en trois temps :

- Un rendu de 10-12 pages à la fin du 1^{er} semestre, C'est la recherche bibliographique du mémoire (pas forcément finalisée) en lien avec le lieu de stage, qui sera très général si le stage ne commence qu'au S2 ou plus spécifique si l'étudiant a déjà commencé son stage au S1.
- Le rendu du mémoire de 40 pages (annexes et références incluses) au 2^{ème} Semestre,
- Une soutenance orale du mémoire au 2^{ème} Semestre, avec un jury comprenant l'EC qui a encadré le mémoire, un autre EC de l'équipe pédagogique, le neuropsychologue qui a encadré le stage, et éventuellement un autre neuropsychologue (au choix de l'étudiant.e).

La validation du stage par le neuropsychologue est nécessaire mais pas suffisante pour valider l'UE, cette appréciation revient aux EC de l'équipe pédagogique.